

SM le Roi préside la cérémonie de présentation du Programme marocain intégré de l'énergie éolienne

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-06-2010 20:28:51

Le Souverain préside la cérémonie de signature de la convention-cadre relative au développement de ce programme.

SM le Roi inaugure le parc éolien de Tanger I, le plus grand d'Afrique et dont le coût global s'élève à 2,75 MMDH.

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, lundi à Dhar Saadane (province de Fahs-Anjra), la cérémonie de présentation du Programme marocain intégré de l'énergie éolienne, qui prévoit un investissement total estimé à 31,5 milliards de dirhams (MMDH).

A cette occasion, le Souverain a procédé à l'inauguration du parc éolien de Tanger I "Dahr Saadane", le plus grand d'Afrique et dont le coût global s'élève à 2,75 milliards de dirhams (MMDH).

Le programme marocain intégré de l'énergie éolienne s'articule autour de l'édification de nouveaux parcs éoliens qui porteront la puissance électrique installée d'origine éolienne de 280 MW actuellement à 2.000 MW en 2020.

Afin de garantir un développement responsable et soutenu et un accompagnement adapté des besoins en énergie propre, le nouveau programme comporte, outre la composante de production de l'électricité, une intégration industrielle de la filière éolienne, ainsi que la promotion de la recherche-développement et de la formation dans ce domaine.

La réalisation de ce vaste programme et du projet marocain de l'énergie solaire permettra au Maroc de réduire ses importations d'énergie en économisant annuellement 2,5 millions de tonnes équivalent pétrole en combustible, évitant ainsi l'émission de près de 9 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an.

Il s'agit d'"un programme qui intègre la fabrication d'équipements pour les parcs éoliens dans le tissu industriel national pour amplifier et pérenniser son impact sur l'économie nationale en général et le développement de l'énergie éolienne en particulier", a souligné, dans un exposé devant le Souverain, la ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Amina Benkhadra.

Les centrales fonctionnant avec des énergies renouvelables représenteront 42 pc de la capacité électrique totale installée à l'horizon 2020. Le solaire, l'éolien et l'hydraulique devraient occuper chacun 14 %, a précisé la ministre.

Ces centrales, a ajouté la ministre, "contribueront à satisfaire les besoins croissants en énergie qu'entraîne l'accélération du développement économique et social avec la réalisation des grands chantiers déjà lancés ou programmés dans l'agriculture, l'industrie, les infrastructures, l'habitat et le tourisme".

Permettant de produire 6.600 GWH par an, ce qui correspond à 26 pc de la production électrique actuelle nationale, "ce projet grandiose, de par ses multiples dimensions, correspond à la ferme volonté de SM le Roi de concilier le développement économique et social avec la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique", a souligné Mme Benkhadra.

Le directeur général de l'Office national de l'électricité (ONE), Ali Fassi Fihri a, pour sa part, indiqué que cinq nouveaux sites à grand potentiel ont été choisis pour accueillir des centrales éoliennes d'une puissance totale de 1.000 MW.

La production de ces centrales, a précisé M. Fassi Fihri, viendra s'ajouter aux 280 MW de puissance éolienne réalisée dans les parcs de Abdelkhalek Torres (50 MW), et Lafarge (30 MW) à Tétouan, d'Amougdoul (60 MW) à Essaouira et de Tanger Dhar Saadane (140 MW), ainsi qu'aux 720 MW en développement à Tarfaya, Akhfenir, Bab El Oued à Laâyoune, Haouma et Jbel Khelladi à Tétouan.

Il s'agit des sites de Tanger II (150 MW), de Koudia El Baida à Tétouan (300 MW), Taza (150 MW), Tiskrad à Laâyoune (300 MW) et Boujdour (100 MW), a ajouté M. Fassi Fihri, faisant observer qu'une importance particulière a été réservée aux régions du Nord et de l'Oriental qui jouissent d'un grand potentiel en énergie éolienne.

A cette occasion, SM le Roi, que Dieu L'assiste, a présidé la cérémonie de signature de la convention-cadre relative au développement du programme intégré d'énergie éolienne.

Cette convention, qui arrête les modalités de réalisation du programme et définit les engagements des différentes parties pour le mener à bien, a été signée par le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar, la ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Amina Benkhadra, le directeur général de l'ONE, Ali Fassi Fihri, le président du directoire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, Abdelouahed Kabbaj, et le directeur général de la Société d'investissement énergétique, Ahmed Baroudi.

Au terme de cette cérémonie, le Souverain a inauguré le Parc éolien de Tanger I "Dahr Saadane" d'une puissance de 140 MW, réalisé pour un investissement global de 2,75 milliards de DH, dont une partie financée par la Banque européenne d'investissement, le bailleur de fonds espagnol ICO et la banque allemande KfW.

Le nouveau parc, qui comprend 165 aérogénérateurs, 165 mats supports, 4 stations météorologiques et un poste élévateur 33/225 KV, a nécessité le creusement de 60 km de tranchées de câbles et l'aménagement de 40 km de piste.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes planifiés dans la nouvelle stratégie énergétique élaborée conformément aux Hautes directives royales, qui érigent le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en priorité majeure, ce projet porte la contribution de l'éolien dans la puissance installée du parc national de production à environ 250 MW, et contribue ainsi à hauteur de 2,5 pc à la satisfaction de la demande nationale en énergie.

Avec le parc de Tanger, le Royaume confirme sa position à l'avant-garde des pays les plus avancés dans le domaine des énergies renouvelables à l'échelle de l'Afrique et de la Méditerranée.

Ce projet participe au développement économique et social de la région du Nord, et notamment de la ville de Tanger, et permet de renforcer son rayonnement international et sa vocation de ville

carrefour entre deux continents, l'Europe et l'Afrique.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment de conseillers de SM le Roi, du président de la Chambre des représentants, de plusieurs membres du gouvernement, de membres du corps diplomatique, des représentants des organisations internationales et nombre d'opérateurs étrangers dans le domaine de l'énergie éolienne.

MAP